



**AMICALE
DES PUPILLES-MOUSSES**



**COMITÉ RÉGIONAL
LANGUEDOC-ROUSSILLON / MIDI- PYRÉNÉES**

Jean-Pierre GLÉVAREC
Mousse 10 / 60
Coordonnateur régional

Manduel, le 9 Juillet 2017

Objet : Retrouvailles régionales 2017

Chers amis Pupilles, Mousses, Sympathisants,

Les retrouvailles régionales auront lieu le **Samedi 16 Septembre 2017 à la CHARTREUSE DE VALBONNE, route de Valbonne, 30130 Saint-Paulet-de Caisson (à une dizaine de km de Pont-St-Esprit)**. Signalé par notre ami Guy LENEL, c'est un ancien monastère chargé d'histoire que nous visiterons après le repas. A noter qu'il est possible de dormir et dîner sur place ; attention le nombre de chambres étant limité, il faut réserver (coût de la chambre 54 €, petit déjeuner 10 €/par personne) en téléphonant au 04 66 90 41 13 / 04 66 90 41 24.

L'accueil des participants se fera à partir de 10h45, puis nous nous réunirons à 11h30 pour les dernières nouvelles régionales et nationales de l'Amicale des Pupilles-Mousses.

Pour le repas festif qui suivra, le Chef propose de la cuisine traditionnelle française & produits frais, le choix entre viande ou poisson, voir la proposition ci-jointe, que nous vous demandons de bien vouloir renseigner avant de la transmettre avec votre règlement à notre trésorier Raymond PAULARD (date limite 09 septembre 2017).

Le repas et la visite vous sont proposés à 26 € par personne ; à noter que l'Amicale régionale prend à sa charge 5 € par personne et l'apéritif « Pétillant rosé du domaine ».

Pour participer à cette Assemblée régionale, vous devez être à jour de la cotisation. Si vous ne l'êtes pas, il n'est pas trop tard, adressez votre chèque à Raymond avec votre règlement.

Nous restons à votre disposition, Raymond **0668055081** et moi **0687280141**, pour tout renseignement complémentaire.

Ce sera avec grand plaisir que nous nous retrouverons – nombreux- je l'espère (vos amis sont les bienvenus), à la Chartreuse- de-Valbonne.



Amitiés marines fraternelles

Jean-Pierre

Réunion régionale du 16 Septembre 2017

NomPrénom

Assistera au repas accompagné de ... personnes

Règlement par chèque libellé à l'ordre de Amicale des Pupilles-Mousses

26 € X = ... €

Menu

Choisir le plat en indiquant dans le rectangle correspondant le nombre commandé

Exemple : je choisis la pintade et ma femme le poisson, je note 1 en face « pintade » et 1 en face « poisson ». Si nous choisissons tous les deux la pintade, je note 2 en face « pintade ».

Entrée

Salade composée

Plat

| | |
|--|---------------|
| Cuisse de pintade fermière avec gratin dauphinois / purée de carotte | choix : _____ |
|--|---------------|

Ou

| |
|---|
| Poisson selon le marché du jour (dorade ou bar ou autre) avec accompagnement. Choix : _ |
|---|

Dessert

Mi-cuit au chocolat

Apéritif « Pétillant rosé du domaine » offert par l'Amicale régionale.

Les vins de pays (rouge/rosé) et le café sont compris dans le menu.

Venez nombreux avec votre famille et vos amis.

Renvoyez cette feuille et votre règlement à : Raymond PAULARD 18, rue César Franck

31250 REVEL , au plus tard le samedi 9 Septembre 2017.